

LE CHASTANG



Numéro 38 - Juin 2014

**B
U
L
L
E
T
I
N
M
U
N
I
C
I
P
A
L**

Le Mot du Maire

Chers administrés,

En préambule, Je voudrais saluer le civisme des habitants de la Commune, qui ont massivement participé à l'élection municipale (plus de 80% de participation) et remercier plus particulièrement les électeurs qui nous ont apporté leur confiance.

Bien qu'aucune candidature autre que celles de notre liste ne se soit présentée, je veux y voir la reconnaissance du travail accompli.

Je veux associer à ces remerciements les anciens élus, qui se sont investis pour la commune.

Enfin qu'il me soit permis de remercier les 10 personnes qui ont eu le courage et la volonté de se mettre au service de la collectivité et plus spécialement les nouveaux élus qui ont accepté la proposition qui leur a été faite de venir nous rejoindre.

C'est avec plaisir que je vous propose le 1er journal de la nouvelle mandature.

Celui-ci a été élaboré par une commission largement renouvelée.

Sous la houlette de Christophe MARCON, conseiller délégué à la communication et à l'information, trois nouveaux conseillers municipaux se sont attelés à la tâche (Jean-François TAVES, Loïc LARTIGUE et Jean-François TABARD) accompagnés de Catherine LE NEINDRE et Yannick CODET.

Cette première édition, tout en restant dans l'esprit des précédents journaux, a pour but de vous présenter la nouvelle équipe municipale et l'organisation qu'elle s'est donnée.

Elle vous permettra également de mieux connaître les nouveaux élus, ainsi que des informations diverses et variées sur la vie de notre village, ses réalisations et ses projets et l'activité des diverses associations.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été plein de rencontres et de soleil.

Josette FARFAL

COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

Les comptes administratifs 2013 ont été examinés par le conseil municipal le 21 février 2013. Vous trouverez le détail dans les tableaux ci-dessous.

| BUDGETS | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|------------------------------|-----------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|
| | Dépenses | recettes | dépenses | recettes |
| Commune | 188 089.60 | 233 699.40 | 212 901.57 | 163 345.38 |
| Eau et Assainissement | 37 305.20 | 51 611.55 | 26 069.09 | 54 926.14 |
| Total | 225 394.80 | 295 310.95 | 238 970.66 | 218 271.52 |

BUDGETS PRIMITIFS 2014**TAUX D'IMPOSITION**

Le nouveau conseil municipal a décidé, lors de la séance du 28 avril 2014 de reconduire les taux votés en 2013 pour ne pas alourdir la pression fiscale des ménages.

| données en % | année 2014 | | | moyenne départementale |
|--|-------------------|-----------------------------------|--|-------------------------------|
| | commune | communauté d'agglomération | taux définitif appliqué aux ménages | |
| taxe d'habitation | 8,30 | 2,45 | 10,75 | 18.31 |
| taxe foncière propriétés bâties | 4,23 | 5,55 | 9,78 | 22.73 |
| taxe foncière propriétés non bâties | 84,24 | 19,21 | 103,45 | 48.94 |

| BUDGETS | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT | TOTAL |
|------------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------|
| Commune | 286 710.19 | 154 511.34 | 441 221.53 |
| Eau et Assainissement | 93 988.24 | 141 143.00 | 235 131.24 |
| Total | 380 698.43 | 295 654.34 | 676 352.77 |

COMMISSIONS

Le Conseil Municipal vous présente la constitution des nouvelles commissions et délégations

| | Finances | Information Communication | Travaux Bâtiments Voies | Eau Assainissement | Eoliennes | Affaires scolaires et sociales | Fêtes Cérémonies Animations |
|--|-------------------|------------------------------|----------------------------|---------------------|-------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| responsable commission | Josette FARFAL | Josette FARFAL | André VIDAL | Michel ROUBERTOU | Josette FARFAL | Christiane DE GEITERE | Christiane DE GEITERE |
|  J. FARFAL | | | | | | | |
|  A. VIDAL | | | | | | | |
|  M. ROUBERTOU | | | | | | | |
|  C. DEGEITERE | | | | | | | |
|  Y. CODET | | | | | | | |
|  C. LE NEINDRE | | | | | | | |
|  S. MESTUROUX | | | | | | | |
|  L. LARTIGUE | | | | | | | |
|  C. MARCON | | | | | | | |
|  J.B. TABARD | | | | | | | |
|  J.F. TAVET | | | | | | | |

DELEGATIONS

| | COIROUX | Syndicat électrification | Commission Appel Offres | CNAS |
|--------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------|
| Nombre délégués | 2 titulaires 2 suppléants | 2 titulaires 2 suppléants | 3 titulaires 3 suppléants | 1 Titulaire |
| J FARFAL | | | présidente | |
| A VIDAL | suppléant | | titulaire | |
| M. ROUBERTOU | | titulaire | suppléant | |
| C DEGEITERE | | | | |
| Y CODET | | suppléant | suppléant | |
| C LE NEINDRE | suppléant | | | |
| S MESTUROUX | titulaire | | | |
| L.LARTIGUE | | | titulaire | |
| C. MARCON | | suppléant | | titulaire |
| J.B. TABARD | titulaire | | titulaire | |
| J.F. TAVET | | titulaire | suppléant | |

PRESENTATION

DES « PETITS NOUVEAUX »

| | | | |
|---|--|---|---|
| <p>JEAN-FRANCOIS TAVET, 40 ans :</p>  | <p>je m'appelle Jean-François TAVET, j'ai 40 ans, et je vis avec ma fille de 5 ans dans la maison de famille, que j'ai rachetée il y a 9 ans. j'occupe actuellement un poste de responsable des services techniques, à l'hôpital de TULLE, et j'apprécie particulièrement le village, car il permet une vie au calme de la campagne, sans jamais être très loin des avantages de la ville. j'espère, lors de ce mandat, pouvoir vous apporter mon expérience dans différents domaines, et participer, du mieux que je le pourrai, à la vie du village.</p> | <p>JEAN-BAPTISTE TABARD, 32 ans :</p>  | <p>Né à Versailles en 1982, je passe mon enfance entre ma scolarité dans les Yvelines, et les vacances chez mes grands-parents à Alagnac. C'est donc tout naturellement qu'après un BTS de paysagiste et un premier poste à la DDE, je saisis l'opportunité de retrouver, avec ma compagne Eléonore et mon jeune fils Esteban, les paysages de mes vacances. Aujourd'hui technicien à Tulle Agglo en charge de la gestion des routes, je suis confortablement installé au sein de la « clique d'en bas », famille solidaire et joyeuse à l'image d'une commune que je veux servir au mieux.</p> |
| <p>CHRISTOPHE MARCON, 38 ans :</p>  | <p>Originaire de Vichy, je me suis installé en Corrèze en 2004, suite à ma mutation au « Relay » de la gare de Brive, dont je suis le responsable. Nous avons souhaité nous installer à la campagne et avons eu un coup de cœur pour notre village. Nous avons investi l'ancienne épicerie du bourg en 2007. Souhaitant m'investir dans la vie locale, c'est naturellement que j'ai accepté la proposition de rejoindre l'équipe municipale.</p> | <p>LOIC LARTIGUE, 28 ans :</p>  | <p>Né en Charente Maritime, je suis arrivé en Corrèze en 2000 et sur la commune du Chastang en 2013. Titulaire d'un BTS système constructif bois et habitat. j'ai monté mon entreprise en 2013, un bureau d'étude thermique spécialisé dans la réglementation thermique 2012 pour l'habitat. L'opportunité professionnelle m'a permis de me rapprocher de ma famille et de la Corrèze, un département que j'apprécie beaucoup pour ses paysages et ses traditions. La rencontre de ma femme, enfant du village, m'a permis de découvrir le charme du Chastang ainsi que la sympathie et la convivialité de ses habitants.</p> |



LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

La municipalité en lien avec notre enseignante a, dès la rentrée 2013, mis en place la réforme des rythmes scolaires. Nos élèves ont été parmi les premiers à bénéficier des activités périscolaires. L'Association des Pupilles de l'Enseignement Public de la Corrèze (P.E.P.) est intervenue cette année scolaire auprès des enfants. Ces derniers ont pu acquérir de nombreuses connaissances dans le domaine de l'environnement.

Pour ce qui concerne la rentrée 2014, la municipalité, en accord avec l'enseignante, a mené une réflexion pour un nouveau projet d'activités périscolaires. Dans le cadre de la réflexion menée, il a été fait appel aux habitants du village, souhaitant mettre en valeur les qualités de chacun.

Plusieurs personnes se sont portées volontaires. Nous les remercions chaleureusement de leur engagement et de leurs propositions.

Un grand projet d'activité périscolaire a été retenu grâce à Madame Shuissier, nouvelle habitante du village des Grenailles, qui nous a proposé une activité sur un thème artistique dont nous ne manquerons pas de vous faire part au fur et à mesure de son avancée.

Par ailleurs, l'enseignante, les parents d'élèves et la municipalité ont organisé le 13 Mai dernier une journée porte ouverte afin de permettre aux futurs parents d'élèves de voir par eux-mêmes la formidable école que nous possédons.

Comme toujours, la survie de l'école dépend du nombre d'inscriptions.

Sachez parents, que les membres de la commission des affaires scolaires sont à votre disposition pour vous faire visiter notre école et répondre à vos interrogations si besoin.

ET L'EAU !



RAPPEL :

Comme vous le savez certainement tous, l'eau de consommation au Chastang est gérée par la commune en régie. La ressource est captée en cinq points du territoire et envoyée dans deux châteaux d'eau.

Elle est enfin distribuée, gravitairement, dans chacun des 197 foyers raccordés.

Les Captages

Les normes de protection des captages d'eau pour la consommation évoluent. La commune, afin de se mettre en conformité, a engagé des travaux sur deux d'entre eux qui, à terme, alimenteront l'ensemble des abonnés depuis le château d'eau des Bèges.

Compte tenu de la production importante et régulière de ces deux captages, comparé à nos besoins actuels et à plus long terme, et vu le coût très important des mises aux normes, le conseil municipal a décidé d'arrêter d'alimenter depuis les trois autres sites (cf carte ci-dessous)

Enfin, à l'occasion de ces travaux à proximité de la station de pompage des Fraux, une interconnexion a été réalisée avec le réseau de Roche de Vic sécurisant, si besoin en était, la distribution d'eau sur notre commune.



 Lieux de captage.

UN RAPPEL SUR L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE NOTRE VILLAGE

Les Artisans de notre commune :

Bât'Artisan – Jacques LAFONT : Maçonnerie, couverture, gros œuvre
Chapoux. Tél : 055.55.27.19.23

Décorrèze – Sylvain DIEU : Décorateur d'intérieur
Puy la Dône. Tél : 05.44.40.54.93

Entreprise DUMONT : Couverture
5 chemin des Ardoisiers – Tél : 05.55.27.22.12

Thierry FILATRE : Tailleur de pierres, sculpteur
Puy la Dône. Tél : 05.55.93.17.67.

Loïc LARTIGUE : Ingénierie, études techniques (bilans énergétiques, thermiques)
La Maisonneuve – Tél : 06 84 87 57 75.

Michel MADELBOS : Espaces verts, pépiniériste
Le Mas – Tél : 06.10.05.20.24

Francis PEJOINE : Menuisier, ébéniste
La Rivière Molle – Tél : 0.55.27.27.99

Santherlec – Didier PAULO : Plombier chauffagiste
Les Fraux – Tél : 05.55.20.14.45.

David SOULETIE : Peinture, papiers peints
Le Mas – Tél : 05.55.27.28.17.

David VINCENT : Plombier Chauffagiste
4 rue de l'Auberge – Tél : 05.5529.94.08.

Certains de ces artisans ont d'autres activités : les contacter.

Notre Infirmière :

Mme Stéphanie VERDIER, 7 rue de l'Auberge : Tel : 06.51.75.46.63.

Notre Commerçante :

Epicerie, M. Christine CHARBONNEL

Ouvert les Lundis, Vendredis, Samedis de 10h30 à 12h00 et de 16h30 à 19h00

Mardis et Jeudis de 10h30 à 12h00

Dimanche de 09h00 à 12h00

Commerçants ambulants :

Boulangerie de Cornil : les Mercredis et Samedis matin.

Boulangerie de Beynat : le Mercredi après midi

Boucherie de Ste Féréole : le Jeudi matin

N'hésitez pas à faire appel à leurs services !!!

Une omission ? Merci de nous en informer

Le 31 Mai dernier, après nous avoir fait partager sa passion pour la cuisine pendant 66 années, Madame Mazet a décidé de profiter d'une retraite bien méritée.

Madame Mazet nous a fait partager ses souvenirs quand il était fait appel à ses talents de cuisinière, pour les repas de comités des fêtes et autres événements. Lors des foires organisées les 9 de chaque mois, les tables ne désemplissaient pas. Le dimanche, les gens venaient de loin pour déguster les farcidures. Après avoir déjeuné, on rangeait les grandes tables pour danser au son de l'accordéon.

C'est avec regret que nous voyons disparaître notre auberge, qui était tenue par la famille Mazet depuis 1935

Au nom des habitants, et surtout de tous ceux que vous avez régales, nous vous remercions chaleureusement.

Bonne retraite !

Des nouvelles fraîches...



Ce tout nouveau panneau implanté en plein continent Antarctique indique la direction à suivre pour se rendre dans une commune où il fait bon vivre, même si c'est un peu pluvieux parfois !

Ici tout va bien, bonne ambiance, le soleil ne se lève plus depuis quelques jours et la température moyenne est de -70°C sous abri, voilà, il faut bien s'habiller !

Bon courage et à bientôt.

Pierre PEJOINE.



Mai communal

Définition d'après le dictionnaire historique de la langue française d'Alain Rey :
En ancien français, *mai*, nom du cinquième mois, était employé par métonymie pour désigner les branches vertes qui poussent en mai (XIIe s.), et le jeune arbre planté en signe de fête le premier mai devant la porte d'une personne que l'on veut honorer (XVIe s.), d'où la locution de sens figuré *planter le mai à quelqu'un* « le fêter, le gâter »



Le 14 juin nous fêtons la nouvelle équipe municipale en plantant un parterre d'azalées qui nous l'espérons seront rouges à la prochaine floraison.

La cérémonie s'est déroulée sous le soleil et dans une ambiance très conviviale. Notre conseiller général, les maires de Cornil et Palazinges ainsi que le président du syndicat intercommunal de la vallée du Coiroux nous ont honorés de leurs présences.



Un grand coup de tonnerre et 3 gouttes de pluie nous ont donné le signal pour aller se régaler du buffet offert par l'équipe municipale.



Nous vous remercions d'avoir été nombreux à répondre à notre invitation et comme l'a dit notre maire dans son discours d'accueil, nous allons nous appliquer à réaliser les promesses de la campagne électorale.



Nettoyage de la place de la Mairie mars 2014

Les 6 et 7 Mars de cette année, la commune a fait procéder au nettoyage des pavés de la place de la mairie, salis par le temps.



La société Colas a été chargée des travaux et a utilisé un procédé technique novateur qui, au-delà du nettoyage proprement dit, devrait permettre d'espacer les opérations de nettoyage tout en protégeant les pavés des agressions naturelles



Le Parc du Coiroux a élu son nouveau Président

Les élections municipales passées, les représentants des 9 communes ont été désignés et le nouveau comité syndical s'est réuni le 17 mai dernier afin d'élire son président et ses deux vice-présidents.

Après trois tours à égalité, neuf voix pour Sonia MESTUROUX (Le Chastang) et neuf voix pour Gérard DECQ (Cornil), le second est finalement élu au bénéfice de l'âge comme le prévoit la réglementation en vigueur. Tout n'est toutefois pas perdu pour notre déléguée communale qui sera finalement élue vice-présidente de même que Mme Agnès BOURG représentante de la commune de Saint Hilaire Peyroux.

Les différentes commissions (budget, appel d'offre, etc...) sont ensuite rapidement établies pour pouvoir démarrer au plus vite le travail indispensable à la bonne marche du Parc.

Le second regroupement du comité, a lui validé le budget, les dates de surveillance de la plage (du 05 juillet au 24 août inclus), et donné pouvoir au président pour recevoir les candidats à la reprise du bar de la plage pour la saison 2014.

Voilà donc une nouvelle équipe pleine d'ambition pour développer un Parc touristique d'envergure régionale.

LE CHASTANG et l'AGGLO

TUT AGGLO,

le nouveau réseau de transports sur le territoire

La mise en place du nouveau réseau TuT aggro vise l'équité de traitement des habitants du territoire, tend à répondre au mieux aux attentes formulées par la population et enfin favorise l'équilibre territorial en permettant un maillage de son territoire.

L'objectif premier pour les élus de Tulle aggro est de permettre, d'accompagner et d'encourager la mobilité des habitants. En proposant une offre complémentaire de celles déjà dispensées par le Département de la Corrèze et par la Région Limousin (trains ou cars TER), Tulle aggro favorise l'accès pour tous aux transports publics.

LE RÉSEAU TUT AGGLO PERMET :

- D'accéder aux **services de proximité** les plus proches de son domicile
- De **se rendre sur Tulle tous les mercredis** avec facilité
- De permettre **la mobilité des personnes les plus isolées**
- De **se déplacer en zone urbaine** simplement et rapidement
- Des **correspondances** avec les lignes du Département et de la Région.

Pour connaître l'emplacement exact des points d'arrêt rendez-vous sur le site www.tutagglo.fr ou **dans votre mairie**

VOUS AVEZ DIT TAD ?



TAD EST L'ABRÉVIATION DE TRANSPORT A LA DEMANDE

LE SERVICE TAD DE PROXIMITÉ

SE DÉPLACER DANS L'AGGLO

TAD SUD EST

Map showing the TAD Sud Est service area covering municipalities: Tulle, Chanac Les Mines, St Martial de Gimel, St Bonnet A., Espagnac, Lagnac S/R, Pandrignes, St Paul, Cornil, Sainte Fortunade, Marc La T., Lagarde Enval, and Le Chastang.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION TAD AGGLO AU 05 55 17 91 19
Lun. > Sam. 8h15-12h15 / 14-18h15
Fonctionne le mardi après-midi de 13h30 à 16h30

Le Transport à la Demande (TAD) fonctionne uniquement sur réservation

| | | | | | | |
|------|------------------|------|------|------|------|------|
| LUN. | MAR. | MER. | JEU. | VEN. | SAM. | DIM. |
| | DE 13H30 À 16H30 | | | | | |

Le service de Transport à la Demande permet aux usagers de se déplacer à l'intérieur de leur secteur de proximité. **La réservation doit se faire au plus tard la veille avant midi.** Le bus ne circule que si une réservation a été faite et il ne dessert que les points d'arrêt définis comme des arrêts TuT aggro. Le principe du TAD permet ainsi au bus de ne circuler que lorsque ce dernier a des passagers.

Pour les Personnes à Mobilité Réduite et les plus de 75 ans, une prise en charge personnalisée sera faite (sur demande) du domicile à destination (porte à porte).

Les échos de notre village

Naissance :

Timéo Cammas le 23 Mars 2014.

Félicitations aux heureux parents, Babette et Philippe.

Baptême Civil :

Maël Retord le 7 Juin 2014

Bienvenue dans la communauté républicaine !

Mariage :

Catherine Lhuissier et Alain Gourvéneec le 31 Mai 2014.

Tous nos vœux de bonheur !

Décès :

Mme Roux Marcelle (veuve Marthon), le 1^{er} Avril 2014

M. Chaminade Raymond, le 13 Avril 2014

Sincères condoléances à la famille.

BIBLIOTHEQUE



Une saison s'achève, vive la prochaine !
Ne nous oubliez pas, ces quatre filles dynamiques
seront toujours présentes à la rentrée.
Nous aimerions recevoir de nouveaux lecteurs,
afin que ceux-ci se joignent aux anciens.
Merci à tous, et bonnes vacances !

**CETTE ANNÉE LE REPAS DES
AINÉS AURA LIEU
LE DIMANCHE 12 OCTOBRE 2014**

Il est rappelé aux habitants que, pour faciliter leurs démarches administratives,
un accès gratuit à Internet est à leur disposition à la Mairie



le

coin

des

associations

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



Samedi 19 avril dernier, l'Association des Parents d'élèves organisait pour les enfants de l'école une ballade chocolatée, à la recherche des œufs de Pâques.

14.30 : une belle équipe de joyeux et bruyants enfants quittait la place de la Mairie, direction Chapoux et les bois environnants.

Arrivés sur les zones stratégiques « minées » d'œufs, chacun a rivalisé de vitesse, de feintes et astuces pour récolter le maximum.

Même si à la fin, le partage se faisait équitablement, la compétition a animé les esprits.

Et une agréable rencontre du troisième type a ponctué cette sortie... 2 ânes ont salué bruyamment la petite troupe, en quête de caresses et d'éventuelles victuailles

La ballade s'est terminée autour d'un goûter sucré, une fondue au chocolat aux fruits frais.

Un bel après-midi de détente avant que chacun profite de la période de vacances qui a suivi.

Nous remercions les personnes qui ont bien voulu nous aider à l'encadrement de cette sortie, ainsi que ceux qui ont œuvré à sa préparation.

L'APE du Chastang organise chaque année un certain nombre d'animations pour les enfants, et des manifestations associant les habitants de la Commune.

Sur l'année 2013 – 2014, nous avons ainsi proposé :

- Une activité jeux anciens, en bois à l'automne
- Le loto de décembre 2013
- Un concours de belote en mars 2014
- Une randonnée œufs de Pâques (ci-dessus décrite)
- Le traditionnel repas de fin juin, à la suite de la fête de l'école.

Les recettes obtenues permettent d'offrir à nos enfants un panel d'activités complémentaires (ludiques et éducatives) venant enrichir un environnement scolaire déjà très complet et de qualité.

Nous ne sommes jamais assez nombreux pour organiser ces événements et accueillons volontiers tout parent qui voudrait nous rejoindre et nous aider. N'hésitez pas à nous contacter.

L'ambiance est bonne et en récompense nous récoltons le sourire et la fierté de nos gamins lorsqu'ils participent à nos activités ou nous présentent leurs spectacles.



Les membres de l'APE Le Chastang.



SOCIETE DE PECHE « LE CHASTANG- BEYNAT »



Notre assemblée générale s'est déroulée le 23 février 2014, réunion suivie d'un copieux repas au restaurant « Le Cœur d'Etable » à BEYNAT.

L'Assemblée Générale de la Fédération Départementale a eu lieu le 12 Avril à Juillac.

Le vendredi 27 juin est programmée une matinée pédagogique avec les enfants de notre commune sur le thème de la pêche aux écrevisses.

Comme chaque année, les lâchers de truites sur le site du Coiroux se déroulent tous les 15 jours, et toutes les semaines en juillet et août. Pendant l'automne, un lâcher de brochets a été effectué au lac de Miel, ainsi que la pose de plusieurs boîtes Viber dans divers ruisseaux de la commune. Amis pêcheurs, pensez à l'environnement aux abords des berges. Pelotes de fils de pêche, canettes et bouteilles plastiques, boîtes de vers, y sont régulièrement découverts !!!!!

Le Bureau



LE GYM-CLUB LE CHASTANG



Le dimanche 18 mai dernier s'est déroulée notre randonnée annuelle, à Saillac près de Meyssac. Nous avons pu profiter d'un très beau soleil et nous étions heureux d'être accompagnés par de nombreux amis.



Nous sommes confrontés cette année à une baisse inquiétante de nos adhésions. Pourtant, nous aimerions tant que notre activité de gymnastique se maintienne dans notre village.

Nous aimerions donner un nouveau souffle à nos activités et sommes à l'écoute de toute suggestion que vous pourriez nous apporter.

Nous vous proposons de nous rejoindre le JEUDI 11 SEPTEMBRE à 19 h à la salle polyvalente.

Le bureau vous souhaite de bonnes vacances.



CLUB LOU CHASTAGNIER

Le Club Lou Chastagnier ferme ses portes pour deux mois de vacances. Au revoir belote, au revoir, tarot, au revoir, scrabble...

Le 16 février, 47 personnes étaient présentes au repas des farcidures.



Le 6 avril, 59 personnes étaient réunies autour d'un repas dansant animé par Dominique Bureau, que nous remercions pour l'ambiance qu'elle a su nous donner.



Suite à la prévision de deux démissions à l'Assemblée Générale du mois de septembre 2014, nous sommes à la recherche de deux candidats ou candidates pour le poste de président et de trésorier.

Merci à tous et à toutes.

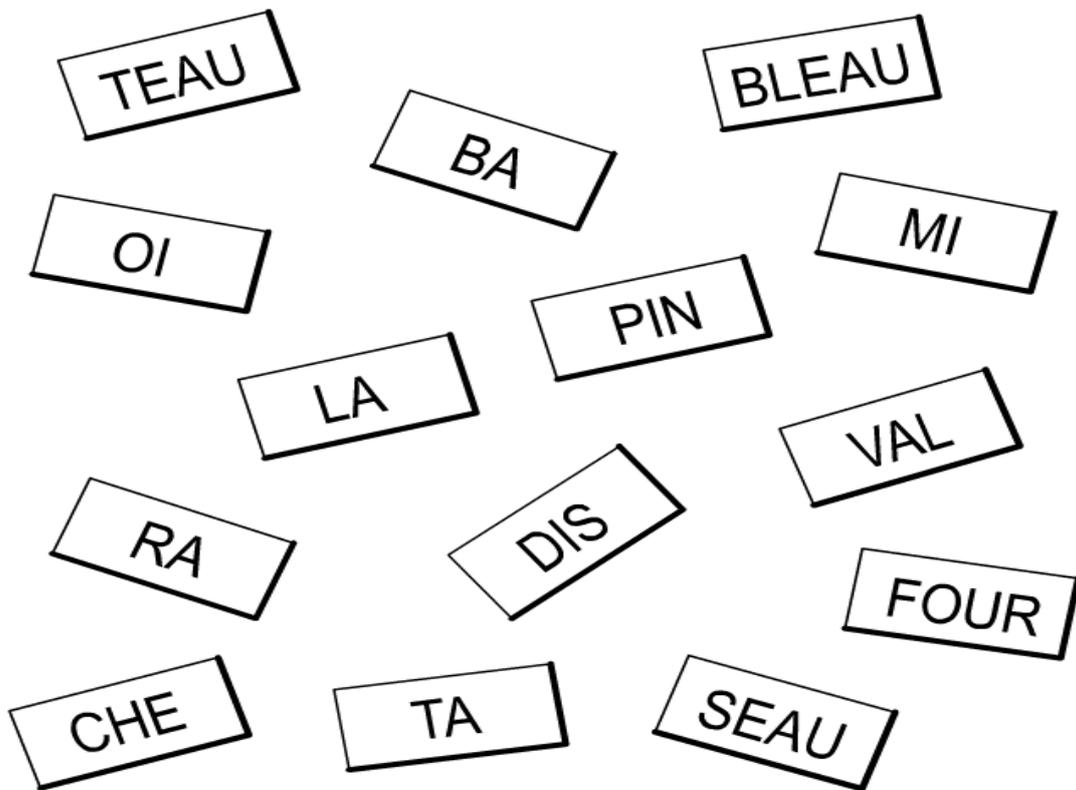
Nous vous souhaitons de très bonnes vacances. Revenez-nous en pleine forme à la rentrée.

Le Bureau

DETENTE

Bouts de mots

Sept mots de deux syllabes sont cachés dans ce jeu.
Pour les retrouver, relie deux par deux les syllabes éparpillées.



Proverbe

Replace les mots dans le bon ordre pour découvrir un proverbe .

sa à chasse place Qui la perd va



Mairie LE CHASTANG

Le Bourg – 19190 LE CHASTANG

Téléphone: 05.55.27.22.04 Fax : 05.55.26.24.81

E-Mail : mairie.chastang@wanadoo.fr

Numéro de commune : 048

Heures d'ouverture au public :

Mardi de 9 h à 12 h

Jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

LE CHASTANG Bulletin Municipal – N° 38 – JUIN 2014

Imprimé par nos soins

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014

Directeur de publication : Josette FARFAL, Maire

Commission de l'information : Y. CODET, C. LE NEINDRE, C. MARCON,

J.B. TABARD, J.F. TAVET

Mise en page : C. MARCON